

**Fiche déclarative préalable
à la réalisation de sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain
(Au titre des articles L. 214-1 et R. 214-1 du code de l'environnement – Titre 1er)**

Aucun travaux en vue de la réalisation du forage ne pourra être exécuté avant la fin de la période éventuelle d'opposition (R. 214-35 du code de l'environnement) ou un accord anticipé.

La réalisation d'un ouvrage ou le prélèvement d'eau non déclarée est considérée comme une infraction exposant le contrevenant à une amende de 5ème classe et à des poursuites pénales.

Ce formulaire ne constitue pas une demande de prélèvement d'eau

La présente fiche est constituée de plusieurs parties :

- partie 1 : identification du demandeur,
- partie 2 : description de l'ouvrage à créer,
- partie 3 : document d'incidence,
- partie 4 : abandon d'ouvrage.

Ces parties sont à remplir en fonction du projet : l'appui technique de l'entreprise en charge des travaux peut être nécessaire.

Une notice explicative figure en annexe.

→ PARTIE 1 : IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

I. Demandeur

NOM : GALLOUET..... PRENOM : Nicolas.....

Raison sociale (si société) : SCEA DE NARP.....

SIRET : 90968518200018 date de naissance (si particulier) : _ / _ / _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro : 5850.....

Voie : CHEMIN D'EN HILL.....

Code postal : 40600 Commune : BISCARROSSE.....

Tél. : 0626021402 Port. : _____

Mail : scea.gallouet@gmail.com.....*

* **En indiquant une adresse mail j'accepte que celle-ci soit utilisée par l'administration pour toute correspondance liée à l'instruction du présent dossier, en cas de refus cocher la case :**

N° PACAGE (si exploitation agricole) :

ICPE : non concerné déclaration autorisation / enregistrement

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Service instructeur : SPE DREAL DDETSPP / associé : DREAL code minier ARS usage sanitaire

date de réception : n° dossier :

Prof (m) : Q (m³/h) : V (m³/an) :

en ZRE : Oui Non périmètre gestion :

SAGE : PP AEP : ZS/ZOS :

ZH : CE : autre :

II. Objet de la demande

Objet de la demande	Parties à compléter			
	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/> création d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Pour les ouvrages temporaires
<input type="checkbox"/> remplacement d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Oui
<input type="checkbox"/> modification d'une déclaration antérieure	selon le contenu de la demande de modification N° récépissé de déclaration ou N° arrêté préfectoral :			
	Date de récépissé ou de l'arrêté : / /			
<input type="checkbox"/> abandon d'ouvrage	Oui	Non	Non	Oui

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement concerné(s) par la demande :5.....

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement utilisé(s) par le demandeur :5.....

III. Intention d'usage du forage

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Essais de pompage | <input type="checkbox"/> Prélèvement d'eau pérenne |
| <input type="checkbox"/> Surveillance des eaux souterraines | <input type="checkbox"/> Rabattement temporaire de nappe |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prélèvement d'eau ponctuel < 6 mois | <input type="checkbox"/> Rabattement permanent de nappe |

Veuillez expliquer en quelques phrases le contexte de votre projet (réalisation, remplacement, modification ou abandon, ...) et l'intention d'usage :

Mise en place de 5 forages pour prélèvement d'eau dans le but d'irriguer 57 ha de culture

IV. Rubrique du code de l'environnement concernée par la demande de forage (R. 214-1)

Rubrique 1.1.1.0 (déclaration) : ouvrage, sondage, essai de pompage, création de puits, ouvrage souterrain à usage non domestique réalisé pour la recherche ou surveillance d'eaux souterraines ou le prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.

V. Autre législation

Mentionner, le cas échéant, des demandes d'autorisation ou des déclarations déjà déposées pour le projet au titre d'une autre législation, avec la date de dépôt et la mention de l'autorité compétente :

Fait àBISCARROSSE....., le28 / 02 / 2024.....

Je certifie avoir pris connaissance des prescriptions générales relevant des arrêtés ministériels du 11 septembre 2003 (accessibles sur le site <https://aida.ineris.fr>) et déclare m'engager à les respecter sans délai ainsi que les prescriptions spécifiques issues du présent dossier.

J'informerai le service police de l'eau de la date réelle des travaux préalablement à leur réalisation.

NOM et Prénom du demandeur

GALLOUET Nicolas

Signature du demandeur



5 forages

→ PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE À CRÉER

1 exemplaire par ouvrage !

Réservé administration - Identification forage

I. Localisation de l'ouvrage envisagé

Commune de situation de l'ouvrage envisagé:GUSCARBOISE.....

Lieu-dit : ...NARF..... Cadastre - Section : ...CE..... N° parcelle : .. 301 ..

Joindre la localisation de l'ouvrage sur un plan au 1/25000ème et un extrait cadastral (ou document permettant une localisation plus précise)

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur maximale prévisionnelle * :22... m

* si supérieur ou égale à 50m fournir le résultat de l'instruction au cas par cas suivant l'article R122-2 du code de l'environnement

Nom de la nappe ou aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

.....P.L.U. QUATERNAIRE.....code forage 308AC01.....

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 01/04/2024

III. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :S.E.E. ROQUEBERT.....

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro : ...460.....

Voie :Route de Cammenaraq.....

Code postal : 40210 Commune :LABOUMEYRE.....

Tél. : 0558030094 Port. : _ _ _ _ _

Mail :@.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Ouvrage réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

IV. Technique mise en œuvre (possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage)

Réalisation d'un forage

Remplissez les tableaux ci-dessous pour décrire la réalisation et les matériaux qui seront employés (ou fournir un document équivalent sur papier libre) :

Forage

Cote début	Cote fin	Diamètre du forage	Mode de forage	Fluide du forage

Équipement (tubage, cimentation, crépines, massif de gravier)

Cote début	Cote fin	Diamètre du tube (mm)	Matériau du tubage/crépine	Épaisseur (mm)	Matériau pour combler l'espace annulaire

Précisez les produits qui seront injectés lors de la réalisation et leur traitement

Type de produit et quantité (boues, acidification, autres)	Méthode de traitement envisagée (indiquez néant si aucun produit)	Devenir et filière d'élimination des produits utilisés

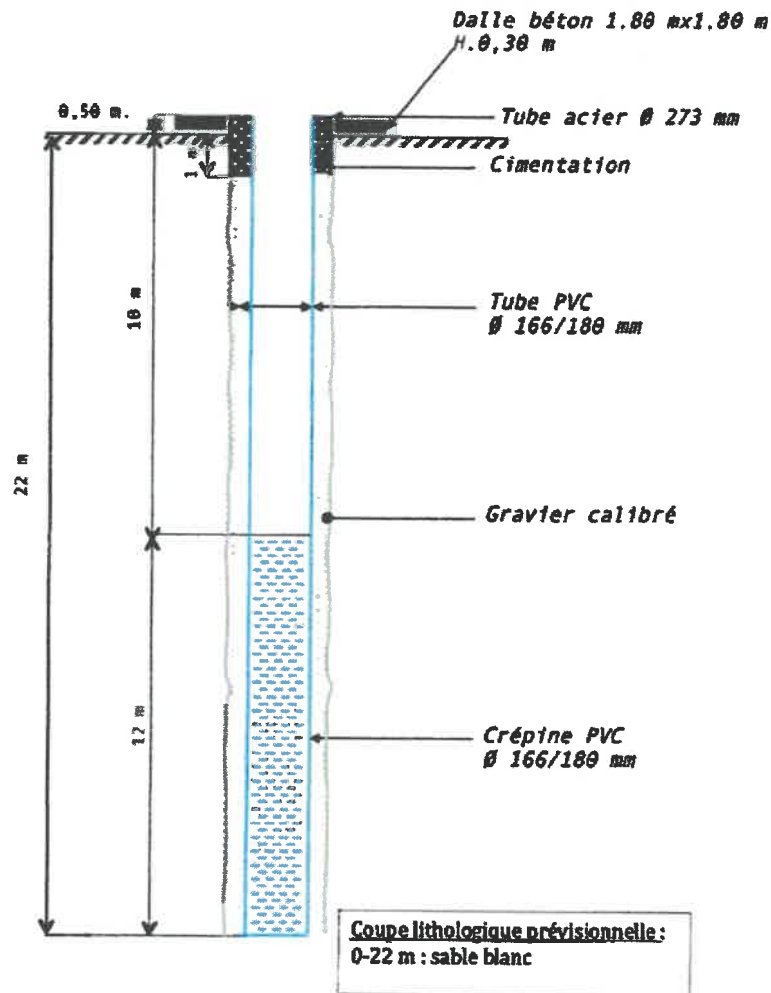
Fournir sur papier libre la coupe technique prévisionnelle du forage précisant les équipements avec la lithologie prévisionnelle rencontrée

Équipement et protection de l'ouvrage

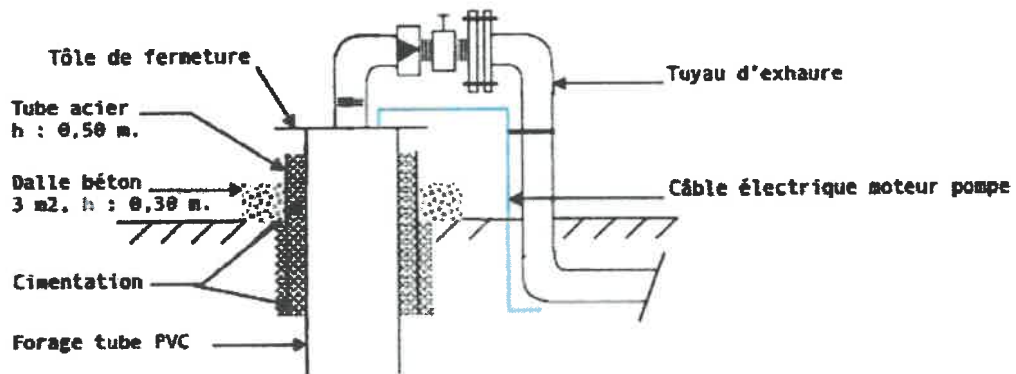
Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté des équipements de protection de la tête de forage



COUPE TECHNIQUE PREVISIONNELLE
SCEA DE NARP A BISCARROSSE



SEE ROQUEBERT
FORAGES - SONDAGES - ARROSAGES
460 Route de Commensacq
40210 LABOURYRE
TEL : 05 58 07 00 94 - FAX : 05 58 07 10 65



SEE ROQUEBERT
FORAGE - SONDAGE - ARROSAGE

460 ROUTE DE COMMENSACQ - BP N°51

40 210 LABOUHEYRE

METHODOLOGIE POMPAGES D'ESSAI

A la suite du pompage de développement, un pompage d'essai d'une heure sera réalisé à un débit de 40 M3/h à l'aide d'une pompe immergée de diamètre 6" et d'une puissance de 4 KW :

Le niveau piézométrique sera suivi sur le forage le plus proche avant et après le pompage.

Le forage le plus proche (n° 768 ..) sera libre d'accès (sans pompe immergée) afin de pouvoir réaliser le suivi piézométrique dans de bonnes conditions.



3.4. Caractéristiques prévisionnelles des ouvrages

Les caractéristiques prévisionnelles des forages sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Caractéristiques des ouvrages envisagés

Ouvrage	Forages F1 à F5
Profondeur de l'ouvrage (m)	22
Diamètre de forage (mm)	Ø273
Diamètre des tubes (mm)	Ø166 / 180
Tube plein	0 à 10 m
Tube crépiné	10 à 22 m

L'espace annulaire sera comblé par un massif de calage jusqu'à une profondeur d'environ 1 m/TN puis une cimentation comblera l'espace jusqu'à +0,50 m/TN. Une dalle béton 1,80 x 1,80 de +0,30 m/TN sera ensuite ajoutée et cimentée au droit des tubes en PVC.

Les coupes techniques envisagées pour les forages par la société SEE ROQUEBERT sont présentées en Annexe 1.



Caractérisation des travaux

Type d'ouvrage	Forage
Nombre	5
Profondeur des ouvrages	22 m
Équipement des ouvrages envisagés	<u>F1 à F5 :</u> Tubage PVC (166/180) plein vissé (0 à 10 m) et tubage PVC crépiné vissé à partir de 10 m jusqu'à la base (22m). Bouchon de fond Massif de graviers calibré Dalle béton 1,80 x 1,80 x 0,30

Etat initial environnemental et incidences

Situation géographique et cadastrale	<p>Le projet de création de 5 forages d'irrigation se situe sur la commune de BISCARROSSE (40600) dans le département des Landes en nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Les parcelles cadastrales concernées par le projet sont les parcelles 295,298,301,305 et 308 de la section CE de la commune de BISCARROSSE.</p> <p>Les coordonnées approximatives en Lambert 93 des 5 forages envisagés sont les suivantes :</p> <p>Forage 1 : X = 374 630 m ; Y = 6 374 915 m ; Forage 2 : X = 374 624 m ; Y = 6 375 015 m ; Forage 3 : X = 374 618 m ; Y = 6 375 115 m ; Forage 4 : X = 374 611 m ; Y = 6 375 214 m ; Forage 5 : X = 374 605 m ; Y = 6 375 308 m ;</p>
---	---

Géologie	Formations du Pléistocène supérieur : Formation du sable des Landes.
Hydrogéologie	Aquifère concerné : Formation nommée Sable des Landes et de Castets (Plio-Quaternaire) codifiée 308AC01 (BD LISA).
Usages des eaux souterraines	Aquifère utilisé majoritairement pour l'agriculture.



La réalisation des forages sont envisagés au battage, ainsi aucun fluide ne sera utilisé pour la réalisation des travaux de foration.

Les matériels et engins de chantier seront vérifiés régulièrement. Les opérations d'entretien ou de grosses réparations ne seront pas réalisées sur le site. La réalisation des travaux en période sèche limiterait temporairement les risques liés à une infiltration et à une migration rapide de polluants ou de MES vers les nappes phréatiques même si le risque de pollution des eaux souterraines semble très faible.

Pendant la phase de réalisation du forage, les cuttings récupérés seront régalez sur le site.

La liste des matériels envisagés pour la création du forage devra être validée par le maître d'ouvrage. L'utilisation de fluide de forage n'est nullement envisagée.

Ces précautions permettront de conserver l'état naturel actuel de la nappe des sables des Landes.

6.1.1.2. Quantitative

En phase travaux, des essais de pompages devront être réalisés afin de déterminer les paramètres hydrodynamiques de la nappe et ainsi déterminer les débits exploitables des forages.

Pendant les pompages de nettoyage et de développement et pendant les pompages d'essai, les eaux pompées seront décantées et transiteront vers les crastes et fossés environnants ou sur le terrain naturel. Lors des essais de pompage, les matières en suspension des eaux d'exhaure seront neutralisées par décantation avant rejet à la parcelle. Au regard des formations géologiques captées par le dispositif de rabattement (sables des Landes), un bac de décantation permettant une sédimentation des particules de sables fins avec un temps de séjour de l'ordre de 3 minutes sera mis en place (temps de séjour égal à 15 cm/min). Le débit de pompage maximum lors des travaux sera au maximum de l'ordre de 40m³/h et le dimensionnement du bac de décantation sera adapté en fonction du débit réellement pompé pour respecter ce temps de séjour de moins de 3 min, soit un bac de 2m³ environ ; il est ainsi prévu la mise en place d'un bac de 2,25 m³ (2,5 x 1,8 x 0,5) afin de décanter les éventuelles fines.

Afin de déterminer le débit critique de l'ouvrage, il sera réalisé quatre essais par paliers enchainés d'une durée de 1h. Les débits de pompage pourront être les suivants : 10/20/30/40 m³/h, ils seront adaptés en fonction du rabattement lors de la phase de nettoyage. Lors de ces essais, le débit sera déterminé à l'aide d'un compteur volumétrique ou numérique, le niveau piézométrique sera suivi pendant toute la durée de l'essai soit pendant 4 heures de pompage.

Tests hydrauliques

Descriptif de la méthode de réalisation des tests et identification des ouvrages suivis :

V. Rapport de fin de travaux

Le demandeur s'engage à fournir (directement ou par l'intermédiaire de l'entreprise réalisant le forage) au service ayant instruit la présente demande (DDETSPP, DDTM ou DREAL) un rapport de fin de travaux conforme à l'article 10 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VI. Conditions de surveillance et d'abandon

Le demandeur s'engage à respecter les conditions de surveillance et d'abandon du forage conformément aux articles 11 à 13 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur *) :

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait à, le / /

* si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex. : relevé parcellaire MSA, ...)

→ PARTIE 3 : DOCUMENT D'INCIDENCE RELATIF AU(X) FORAGE(S) ET À SON(LEUR) EXPLOITATION (PROJET GLOBAL)

I. Compatibilité du projet vis à vis des Schémas (Directeurs) d'Aménagement et de Gestion des Eaux ?

SDAGE ADOUR GARONNE :

- ne doit entraîner aucune dégradation de la qualité d'une nappe utilisée pour l'alimentation en eau potable.
- est exécuté de telle sorte qu'il n'y a aucune mise en communication des nappes de surface avec les nappes profondes.
- n'entre pas en concurrence avec l'alimentation en eau potable ou le thermalisme.
- ne doit pas avoir d'impact sur les milieux aquatiques et l'écoulement des cours d'eau
- ne doit pas avoir d'impact sur les zones humides
- ne doit pas avoir d'impact sur une zone de sauvegarde
- en cas de prélèvement, le forage est équipé d'un compteur d'eau

compatibilité : Oui Non

SAGE :

Si concerné, préciser le nom : Etang Littroux, Born et Buch.....

compatibilité : Oui Non

Non Concerné

II. Compatibilité du projet vis-à-vis du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ?

Oui Non

III. Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

Accès à l'eau d'irrigation suite defrichement et mise en cultures estivales.

IV. Incidences liées à Natura 2000

Le projet est situé en zone Natura 2000 ou à proximité (<500m) : Oui * Non

* Si « Oui », un dossier d'évaluation de l'incidence Natura 2000 doit être fourni par le déclarant. Le document (ainsi que le zonage) est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://landes.gouv.fr/natura-2000-dans-les-landes-a5715.html>

V. Incidences liées à l'ouvrage et à son exploitation

Pour tout projet de prélèvement d'eau ou rabattement de nappe, cocher également les cases au paragraphe VI


L'ouvrage sera-t-il situé :

	Oui *	Non
En zone inondable		X
Dans une zone d'accumulation possible d'eau		X
Dans ou à proximité d'une zone humide (<500m) * Si Oui situer sur un plan la zone humide et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'une zone humide à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur la zone humide		X
A proximité d'un cours d'eau (<500m) * Si Oui : situer sur un plan le cours d'eau et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'un cours d'eau à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur le cours d'eau		X
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection d'un point de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine ou des sources d'eau minérale naturelle * Si Oui identification du périmètre de protection :		X
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques		X
Dans une zone soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) * Si Oui identification du(des) périmètre(s) :		X
Existe-t-il des sources ou ouvrages prélevant en nappes souterraines dans un rayon de 500 m ? * Si Oui, les indiquer sur le plan au 1/25.000ème localisant votre ouvrage. Le rapport de fin de travaux devra aussi évaluer l'incidence sur ces ouvrages		X

Distances minimales à respecter pour des installations susceptibles d'altérer la qualité des eaux :

Indiquer la distance prévue du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation	Distance *
Une décharge ou une installation de stockage de déchets ?	200m	NC m
Des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif ?	35m	NC m
Des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ?	35m	NC m
Des stockages hydrocarbures, de produits chimiques ou phytosanitaires ?	35m	NC m
Des bâtiments d'élevage et de leurs annexes ?	35m	NC m

et dans le cas d'un forage destiné à effectuer des prélèvements d'eau potable ou pour l'arrosage des cultures maraîchère

Indiquer la distance prévue du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation	Distance *
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente < 7 %) ?	35m	NC m
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente > 7 %) ?	100m	NC m
 * si la distance est supérieure à 2 fois la distance réglementaire il est possible d'indiquer « Non Concerné » ou « NC »		

VI. Usages et périodes d'utilisation envisagées

Usage	Cocher si Oui	Période À préciser par usage	Volume prévisionnel (m ³ /an)
Usage agricole <ul style="list-style-type: none"> Abreuvement des animaux Type d'animal : Nombre : Besoins en eau : m³/an Irrigation Nature des cultures irriguées : <i>maïs / légumes / orge</i> Nombre de rotation(s) culturale(s) : <i>1</i> /an (ex. : cultures sous serres) Mode d'irrigation : <i>pivot</i> Surface irriguée : <i>5,7</i> ha/an Eau stockée dans un bassin ou une réserve avant l'irrigation ? Si Oui, volume d'eau stocké : m³ <i>forages alimentent en direct</i> Lutte antigel Surface concernée : ha/an Autre (à préciser) : 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	 <i>Etiage</i> 	 <i>205 200</i>
Usage industriel ou commercial Nature de l'activité (cave viticole, agroalimentaire, process non alimentaire, alimentaire, usage sanitaire, refroidissement, espaces verts, ...) : Alimentation en eau potable privée commerciale Type de local alimenté (restaurant, hôtel, gîte, débit de boissons, camping) : Nombre de personnes concernées :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Usage par une collectivité publique Arrosage (pelouse, serre, terrain de sport) Préciser l'usage : Surface : m ² Entretien/nettoyage des voies et matériels publics Lutte DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) Autre (à préciser) :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

VII. Fonctionnement du système de prélèvement

	Oui	Non *
Le forage sera-t-il exploité indépendamment d'autres ouvrages		X
<p>* Si Non lister les ouvrages utilisés cumulativement et décrire le fonctionnement du système (débits individuels,...) avec le positionnement du(des) compteur(s) qui ne doit (doivent) pas être commun(s) à plusieurs ressources :</p> <p>Cinq forages utilisés cumulativement.</p>		

VIII. Synthèse des ouvrages utilisés et des prélèvements d'eau

Joindre la copie des autorisations de prélèvements d'eau déjà détenues par le demandeur.

IX. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau qui sera installé

Compteur volumétrique

marque * : numéro de série * :

Autre, à préciser et justifier : compteurs horaires + Plan de busages



* information à fournir au service police de l'eau si connue ou dès la mise en place du système de pompage dans l'ouvrage

→ PARTIE 4 : ABANDON D'OUVRAGE ET/OU DE PRÉLÈVEMENT

Réservé administration - Identification forage

1 exemplaire par ouvrage !

I. Identification et localisation de l'ouvrage à abandonner

identification de l'ouvrage à abandonner :

Commune de situation de l'ouvrage :

Lieu-dit :

Cadastre - Section : N° parcelle :

La localisation de(s) ouvrage(s) sur un Plan au 1/25000ème et un extrait cadastral est à joindre (ou document permettant une localisation plus précise)

Références du récépissé de déclaration (date et numéro) :

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur : m

	Oui	Non
Cimentation des tubages, des espaces annulaires		
Margelles en béton		
Tête de forage		

La coupe technique de l'ouvrage à combler est à joindre au présent document.

Nom de la nappe ou de l'aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

III. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau équipant l'ouvrage

Compteur volumétrique,

marque :

numéro de série :

index de fin d'usage :

Date de cessation de l'usage :

Autre (à préciser et justifier) :

IV. date des travaux de comblement :

prévisionnelle :

réalisée :

V. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : _ _ _ _ _

Mail :@.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Comblement réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

VI. Techniques retenues pour réaliser le comblement (descriptif technique et schéma), possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage :

Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté précisant la technique mise en place ainsi que le descriptif technique

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur *) :

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait à, le / /

* si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex. : relevé parcellaire MSA, ...)

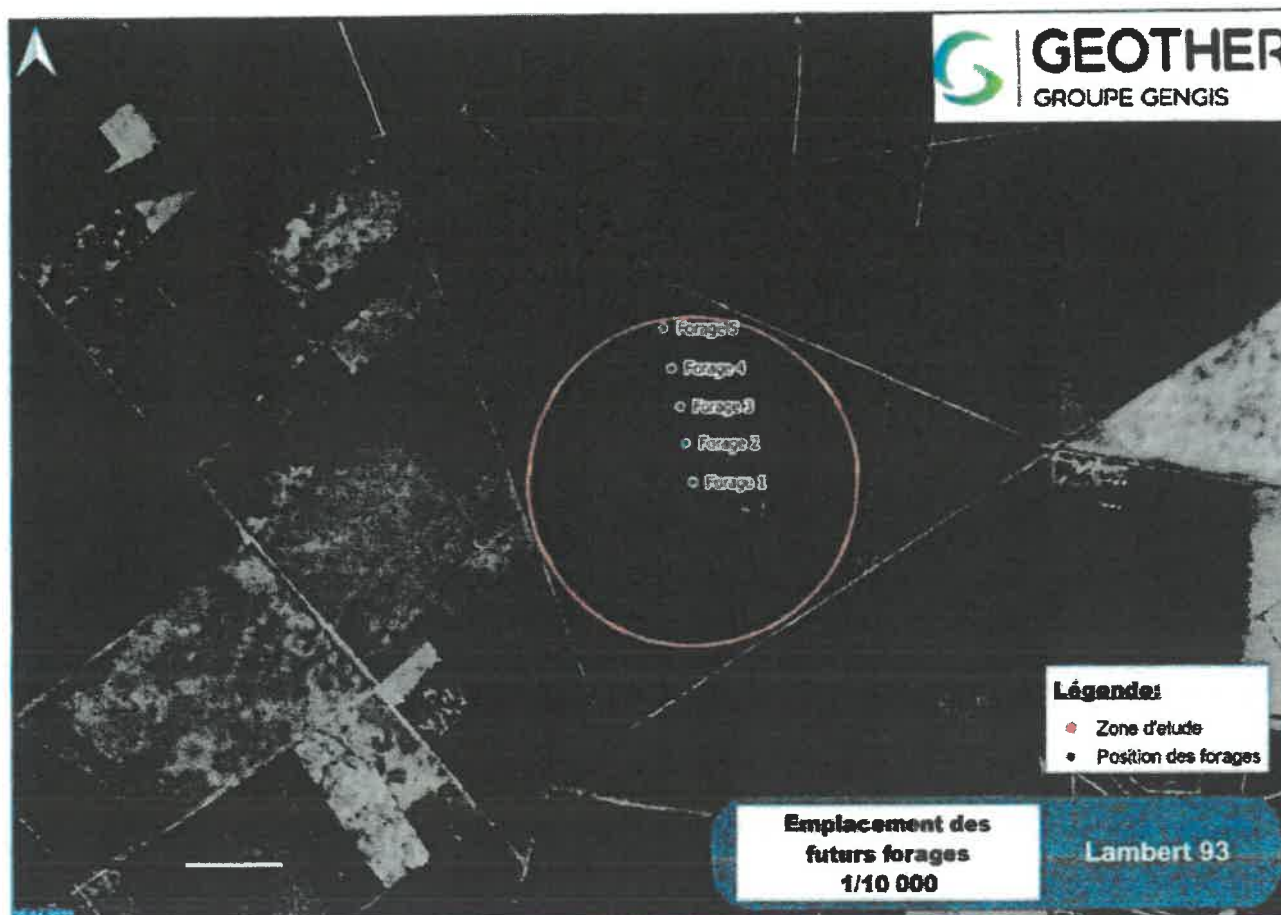


Figure 7 : Implantation envisagée dans le cadre de l'étude

Les coordonnées approximatives en Lambert 93 des cinq forages de prélèvements envisagés sont les suivants :

Tableau 2: Coordonnées approximatives des futurs forages de prélèvements

Ouvrage	X (m)	Y (m)
F1	374 631	6 374 916
F2	374 612	6 375 014
F3	374 598	6 375 109
F4	374 578	6 375 205
F5	374 561	6 375 307

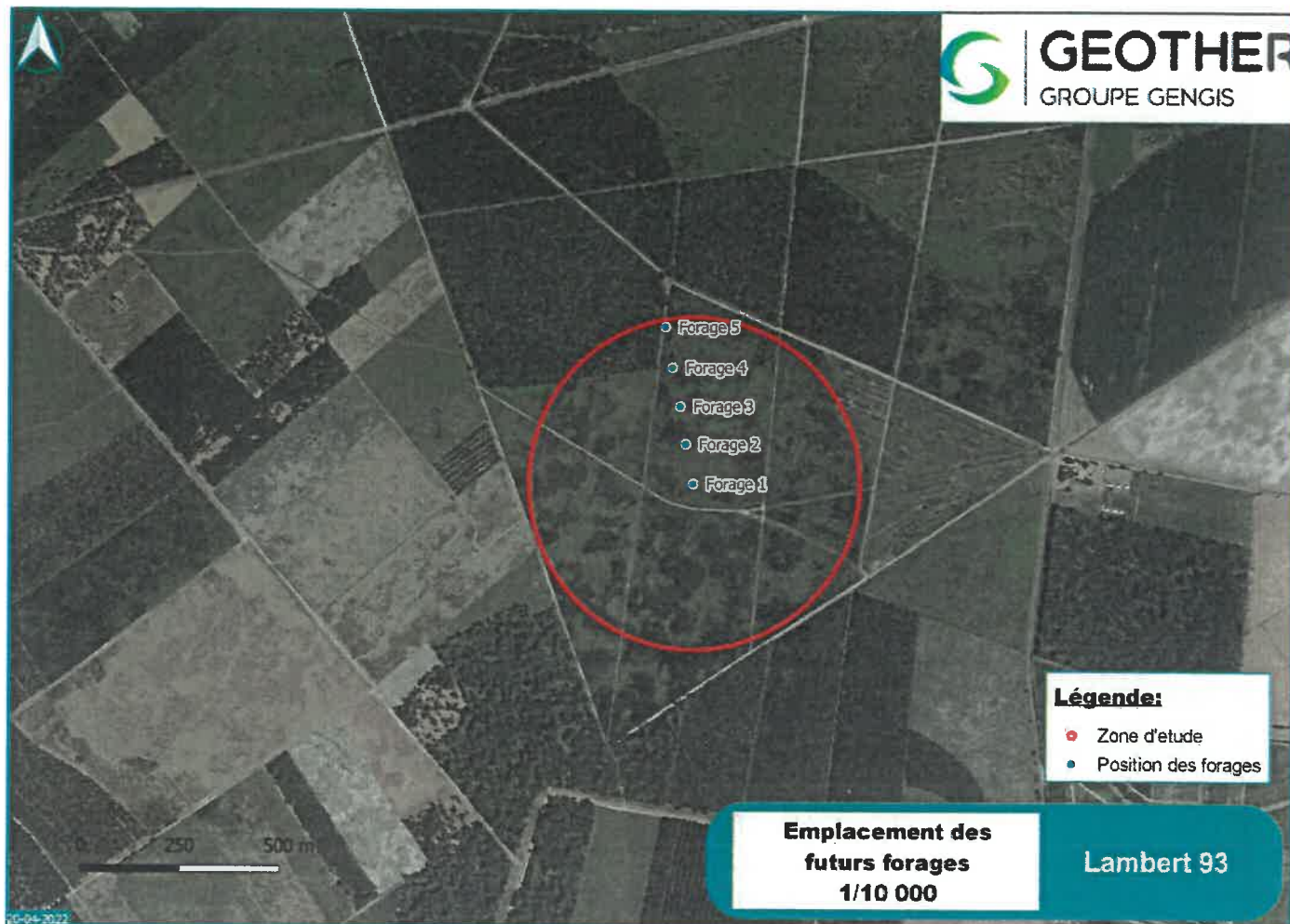


Figure 7 : Implantation envisagée dans le cadre de l'étude

Les coordonnées approximatives en Lambert 93 des cinq forages de prélèvements envisagés sont les suivants :

Tableau 2: Coordonnées approximatives des futurs forages de prélèvements

Ouvrage	X (m)	Y (m)
F1	374 631	6 374 916
F2	374 612	6 375 014
F3	374 598	6 375 109
F4	374 578	6 375 205
F5	374 561	6 375 307

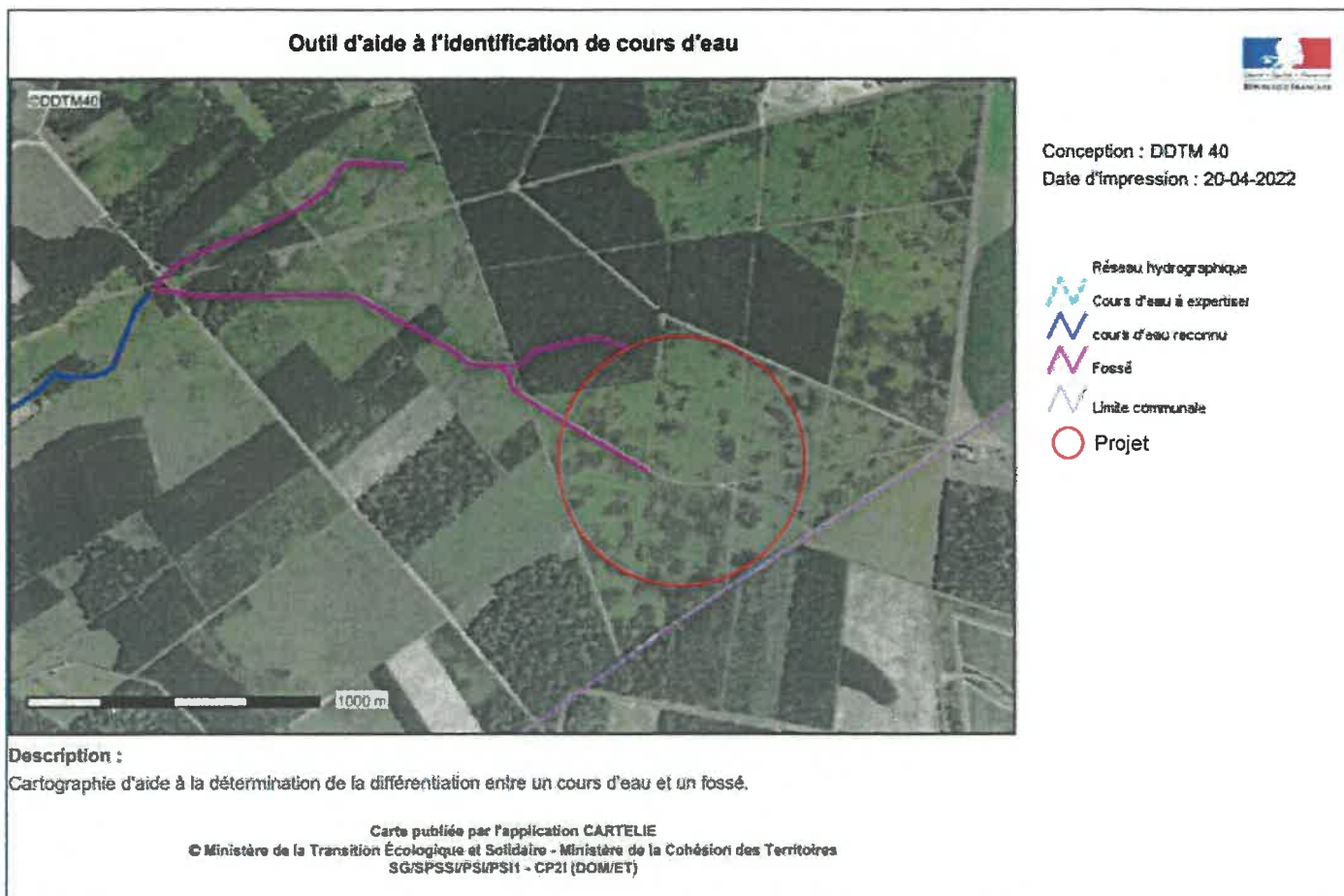
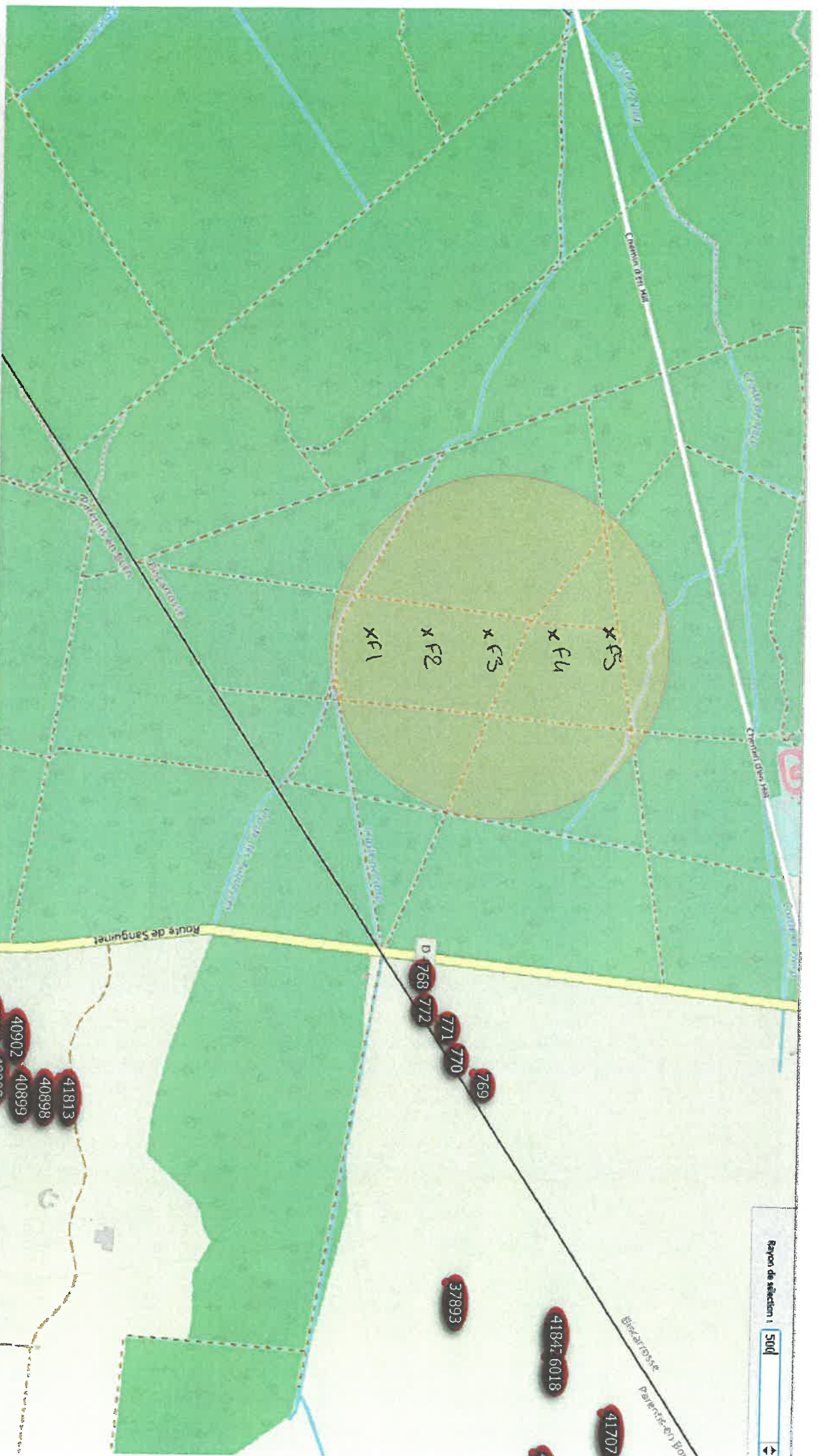


Figure 22 : Cartographie des cours d'eau (DDTM 40)



Rayon de sélection 1 500

